



**POUR QUE VOTRE FORMULAIRE AILLE PLUS LOIN
QUE LE BUREAU DES FONCTIONNAIRES**

Guide de participation aux actions de revendication
de la campagne CA\$\$\$H pour 2024
*(Communautaire autonome en santé et services sociaux -
Haussez le financement)*

Décembre 2023



**COMMUNAUTAIRE AUTONOME
EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**

**HAUSSEZ
LE FINANCEMENT**

Vous trouvez dans ce document toutes les informations sur les seuils planchers communs proposés par la campagne CA\$\$\$H pour les OCASSS : des raisons de les revendiquer jusqu'à la manière de le faire par une toute nouvelle plateforme, en passant par les données nécessaires pour les utiliser dans votre formulaire PSOC 2024-2025. S'y trouvent aussi les nouveautés de cette année : le résultat de la mise à jour de la revendication financière globale ainsi qu'une toute nouvelle façon de revendiquer l'indexation.

Table des matières

Table des matières	2
1. La campagne CA\$\$\$H en bref	3
2. Comment utiliser le formulaire de rehaussement pour revendiquer?	4
3. Évaluer ses besoins de rehaussement, on commence par quoi ?	4
4. Réaliser ma mission, combien ça coûte ?	5
5. Et mon seuil plancher, je le calcule comment?	5
a. Seuils planchers communs proposés par la campagne CA\$\$\$H pour 2024-2025	6
6. Une fois calculé, que faire de ce beau montant?	7
a. L'utiliser pour remplir votre formulaire PSOC.	7
b. Quelques données pour s'indigner, se motiver et s'affirmer!.....	7
c. Oui, mais que faire des seuils planchers de nos cadres régionaux ?	8
7. En janvier et février 2024, faites connaître vos besoins en participant à l'action On s'affirme	8
Que prévoit-on faire de plus avec vos affichettes?	9
8. Oui à plus de financement au PSOC, mais pouvons-nous aussi améliorer le programme?.....	9
a. Une enquête historique pour créer l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC).....	9
9. En terminant	11

Crédits :

Jacinthe Messier et Mercedes Roberge

Pour le comité de coordination de la campagne CA\$\$\$H :

Fernando Rotta

Karine Robinette

Claudy Villeneuve

Loc Cory

Renée Ouimet

Jean-Pierre Ruchon

1. La campagne CA\$\$\$H en bref

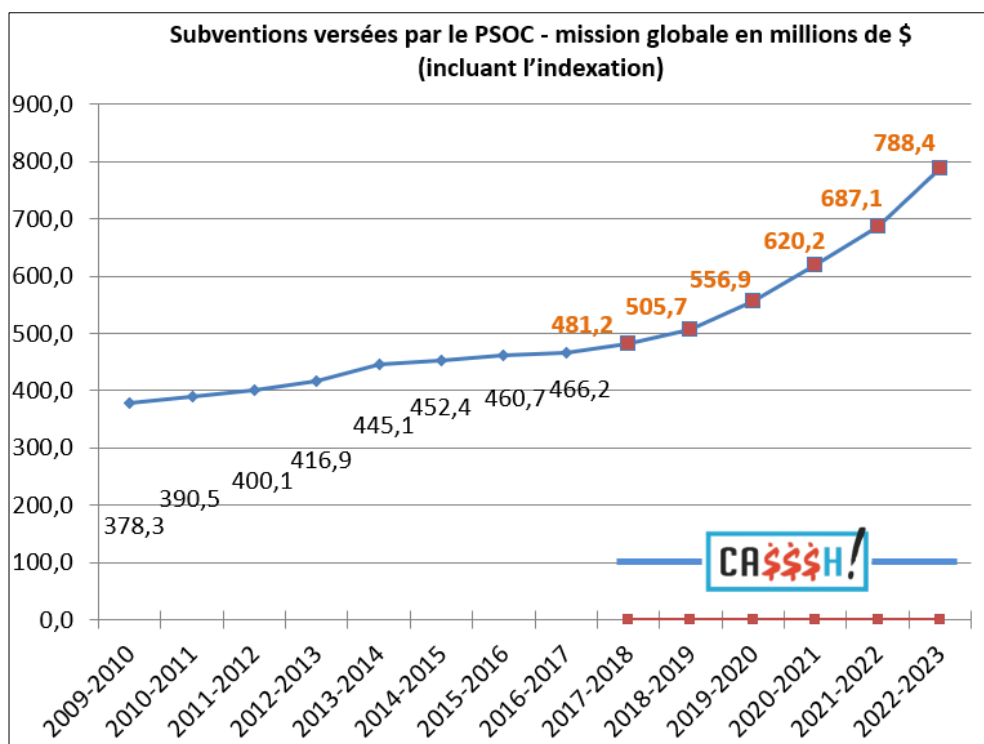
La campagne CA\$\$\$H est la seule campagne qui s'adresse directement au ministère de la Santé et des Services sociaux pour revendiquer des améliorations au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Coordonnée par la TRPOCB, elle invite tous les organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS) et toutes les personnes qui s'y impliquent à l'appuyer et à participer à ses actions !

Rappelons qu'avant la campagne CA\$\$\$H, les budgets du PSOC plafonnaient, ainsi que le démontre le tableau ci-contre. La campagne CA\$\$\$H est donc un très bon véhicule pour revendiquer et obtenir des investissements bénéfiques à tous les OCASSS !

Les gains sont importants, mais ils n'ont pas comblé l'ensemble des besoins. Nous savons ce que nous réaliserions si nous en avions les moyens. Nous ne pouvons pas faire plus de miracles : chaque dollar a été étiré à son maximum.

Un coup de barre s'impose pour rattraper des années de sous-financement. Il en va de leur responsabilité du gouvernement de répondre aux besoins des Québécoises et Québécois.

À compter de 2024, la campagne CA\$\$\$H utilisera un tout nouveau chiffre de revendication : 1,7G\$ de plus pour les 3000 OCASSS.



Eh oui, l'ampleur des besoins non-comblés par les subventions actuelles est aussi élevée que cela! Ce montant a été calculé en appliquant les seuils planchers aux différentes typologies puis en soustrayant le montant déjà accordé par le MSSS. Les OCASSS découvriront tout de la stratégie pour amener cette revendication au gouvernement lors des [rassemblements virtuels prévus le 14 décembre 2023 et le 22 janvier 2024](#). Nous savons qu'il s'agit d'un gros défi, mais nous devons collectivement revendiquer un montant à la hauteur des vrais besoins des OCASSS.

La campagne CA\$\$\$H revendique l'augmentation de l'enveloppe à la mission globale parce que c'est ce mode de financement qui protège vraiment l'autonomie des groupes et qui favorise une vision globale de la santé et permet la transformation sociale. Augmenter le financement à la mission de tous les organismes, c'est permettre à tout le monde de bénéficier de la présence de chacun. C'est compter sur la complémentarité et la diversité des missions des organismes pour avoir un impact durable sur le droit à la santé et le bien-être des gens.

2. Comment utiliser le formulaire de rehaussement pour revendiquer?

Bien que destiné aux fonctionnaires responsables de la gestion du PSOC, le formulaire de demande de rehaussement est pour nous un outil de revendication. L'utiliser pour réclamer une subvention à la hauteur de nos besoins optimaux, c'est poser un geste de transformation sociale : en affirmant des besoins financiers en phase avec les besoins des populations rejointes, on donne une voix et des moyens aux gens qu'on accompagne.

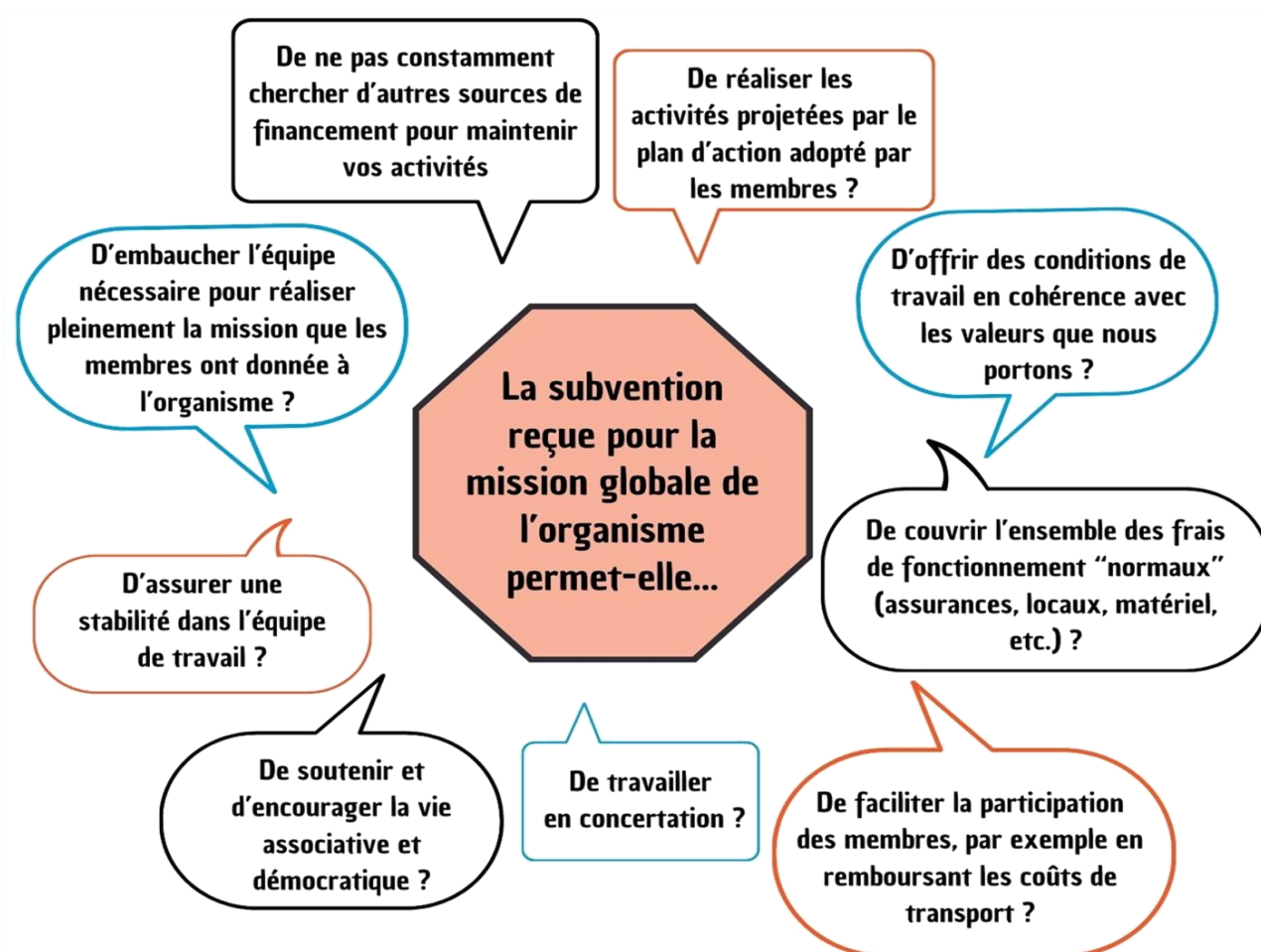
UNE DEMANDE DE REHAUSSEMENT ÉLEVÉE DÉMONTRE QUE NOTRE COMMUNAUTÉ A PLUS QUE JAMAIS BESOIN DE NOUS !

Réclamer moins que ses besoins, ça équivaut à minimiser ceux des gens qu'on accompagne et ça envoie le signal qu'on peut continuer de faire beaucoup avec peu. Ça suffit! On s'affirme!

Rappelons que lorsque le gouvernement rehausse l'enveloppe à la mission globale du PSOC, l'argent n'est distribué qu'aux groupes qui ont demandé un rehaussement. Augmentez vos chances de profiter de ces bonifications de financement en affirmant vos besoins optimaux à chaque année !

3. Évaluer ses besoins de rehaussement, on commence par quoi ?

Il est normal d'attendre du MSSS qu'il subventionne suffisamment les OCASSS par le financement de leur mission globale. Pour établir ce que la subvention du PSOC devrait couvrir, pour réaliser pleinement sa mission et pour assurer sa pérennité, prenez quelques minutes pour vous demander si le montant reçu vous permet :



Cet exercice vous mènera probablement à constater que vos besoins ne sont pas comblés par la subvention du PSOC ce qui, malheureusement, est la réalité de la plupart des OCASSS. La campagne CA\$\$SH vise à mettre fin à cette situation !

4. Réaliser ma mission, combien ça coûte ?

Les ressources humaines sont centrales pour un organisme communautaire autonome en santé et services sociaux. Les comptables nous répètent souvent en AGA : « *vous accompagnez des personnes, c'est donc normal que la masse salariale soit la dépense principale pour le fonctionnement de votre organisme* ». En contexte d'augmentation des besoins de la population, il est essentiel que nous soyons en mesure de favoriser la stabilité de nos équipes et de leur offrir des conditions de pratique optimales de sorte que nos expertises dans nos communautés soient maintenues.

Pour cette raison, la campagne CA\$\$SH consacre une place centrale aux ressources humaines et aux frais qui leur sont associés dans le calcul des seuils planchers communs suggérés aux OCASSS. Ensuite sont intégrés les autres coûts de fonctionnement d'un organisme. C'est en ajustant le nombre de postes équivalents temps plein nécessaires que nos demandes financières reflètent les besoins de nos communautés et qu'elles sont adaptées à nos manières d'intervenir, soit en fonction des différentes typologies.

LE SEUIL PLANCHER DE LA TYPOLOGIE QUE VOUS JUGEZ EN PHASE AVEC VOTRE MISSION SUFFIT À VOS BESOINS? UTILISEZ CE MONTANT POUR CALCULER VOTRE DEMANDE DE REHAUSSEMENT !

L'exercice a été poussé encore plus loin en subdivisant certaines typologies, pour mieux refléter les réalités et la diversité des organismes.

Rappelons que la Table revendique des seuils planchers communs depuis 2012 pour l'ensemble des OCASSS. Cette expertise fut d'ailleurs précieuse durant les [travaux menés ces dernières années par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome \(RQ-ACA\)](#). Ce chantier a donné naissance à des balises permettant de chiffrer des seuils planchers adaptés aux organismes de tous les secteurs de l'action communautaire autonomes et de refléter les besoins de nos communautés. Pour la deuxième année, la campagne CA\$\$SH utilise ces mêmes balises du RQ-ACA pour calculer les seuils planchers selon les typologies du PSOC. Conséquemment, les revendications de la campagne CA\$\$SH sont cohérentes avec les revendications du mouvement de l'ACA et solidaires de la campagne [Engagez-Vous pour le communautaire](#).



5. Et mon seuil plancher, je le calcule comment ?

La campagne CA\$\$SH a établi des seuils planchers communs pour aider les OCASSS à affirmer leurs besoins optimaux. En effet, on estime qu'aucun OCASSS ne devrait recevoir moins que ces montants pour réaliser sa mission globale, peu importe où il se trouve au Québec. Considérant l'importance des ressources humaines, les seuils planchers ont été calculés en fonction du nombre minimal de postes équivalents temps plein (ETP). Tous les groupes étant différents, il est normal d'ajuster le seuil plancher à ses besoins, notamment en augmentant le nombre d'ETP nécessaires pour soutenir sa communauté. Il est aussi normal d'ajouter des sommes en fonction de son contexte régional et des coûts spécifiques à ses activités, etc.

Le tableau suivant présente les seuils planchers communs proposés par la campagne CA\$\$SH pour 2024-2025. Ils ont été adoptés par les regroupements provinciaux, membres de la Table à partir des statistiques les plus récentes et toujours selon les balises adoptées par le RQ-ACA en 2022. Après avoir identifié celui adapté à votre typo, évaluez si le montant convient ou s'il doit être augmenté pour tenir compte de vos réalités.

Pour faciliter l'adaptation du seuil plancher, [un tableau Excel](#) est mis à votre disposition (aussi accessible au <https://trpocb.org/seuils-planchers-communs-casssh-2024-2025/>).

**UTILISEZ LA TYPOLOGIE
QUI VOUS SEMBLE LA
PLUS EN PHASE AVEC
VOTRE MISSION**

a. Seuils planchers communs proposés par la campagne CA\$\$\$H pour 2024-2025

Seuils planchers CA\$\$\$H ¹ 2024-2025		Illustrations en postes équivalents temps plein (ETP)	
Aide et entraide *	531 930 \$	4 postes	Exemple : coordination (1) + recherche-communication (1) + intervention (2)
Promotion, sensibilisation et défense des droits *	531 930 \$	4 postes	
Regroupements et autres organismes régionaux	664 912 \$	5 postes	Exemple : coordination (1) + administration (1) + recherche-mobilisation (2) + communication (1)
Milieus de vie et de soutien dans la communauté *	797 895 \$	6 postes	Exemple : coordination (1) + administration (1) + recherche-communication (1) + intervention (3)
Regroupements et autres organismes provinciaux	797 895 \$	6 postes	Exemple : coordination (1) + administration (1) + formation-recherche (2) + animation-mobilisation-communication (2)
Groupes 24/7 de tous types, mais sans hébergement	1 329 824\$	10 postes	Exemple : coordination (1) + administration (1) + formation-recherche-communication (3) + intervention (5)
Hébergement temporaire de moyen terme (intervention réduite durant la nuit) (base de 9 unités ou 3 lits)**	971 798\$	9 postes + 1 ETP par unité, à partir de la 10 ^e	Exemple : coordination (1) + administration (1) + intervention (7)
Hébergement temporaire d'urgence 24/7 (base de 9 lits)**	1 619 664\$	15 postes + 1 ETP à chaque 2 lits, à partir du 10 ^e	Exemple : coordination (1) + administration (1) + cuisine-entretien (2) + formation-recherche-communication (1) + intervention (10)
Hébergement temporaire sur une base quotidienne de type refuge (ouvert durant 12h-16h / jour - base de 20 lits)**	1 619 664\$	15 postes + 1 ETP à chaque 4 lits, à partir du 21 ^e	

¹ Les typologies utilisées dans ce tableau sont différentes de celles en usage au PSOC. Pour établir des seuils planchers tenant compte des réalités des OCASSS, la campagne CA\$\$\$H a redéfini certaines typologies. Pour toutes les données, [voir le fichier Excel mis à votre disposition](#).

* Des groupes de ces typologies pouvant réaliser en plus d'un lieu, ils sont invités à ajouter le nombre d'ETP nécessaire pour le point de services.

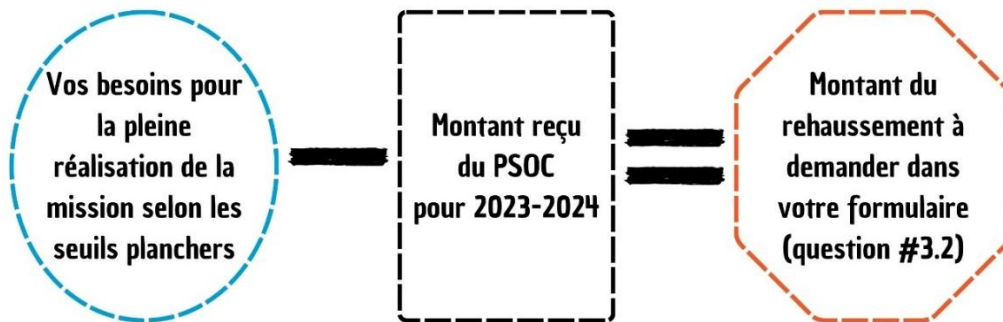
** Ces montants doivent être augmentés si le nombre de lits est supérieur, [voir le fichier Excel mis à votre disposition](#).

6. Une fois calculé, que faire de ce beau montant?

a. L'utiliser pour remplir votre formulaire PSOC.

Nous avons l'opportunité d'affirmer nos besoins de rehaussement dans le formulaire du PSOC, contrairement à plusieurs secteurs de l'ACA. Rappelez-vous que c'est un rendez-vous à ne pas manquer, car c'est en exprimant un besoin de rehaussement que nous augmentons nos chances de bénéficier d'une augmentation de notre subvention à la mission globale lorsque cette enveloppe est augmentée.

Le formulaire demande d'illustrer globalement ce qui vous amène au montant demandé, sans détailler les coûts, mais en donnant des exemples qui font voir la nature, l'ampleur des besoins de votre organisme et le sérieux de votre demande. Il est utile de fournir quelques chiffres, mais vous pouvez présenter les informations par grandes catégories de dépenses (vie associative, ressources humaines, infrastructure, concertation, etc.). C'est à vous de choisir.



b. Quelques données pour s'indigner, se motiver et s'affirmer!

Nous savons que le sous-financement est chronique. À titre d'exemple, en 2022-2023, 2774 des 3050 OCASSS financés à la mission globale par le PSOC (91%) ne recevaient même pas le plus bas des seuils planchers de 531 930 \$.

Une demande élevée démontre que votre communauté a plus que jamais besoin de vous.

Ne craignez pas de l'affirmer. Il s'agit d'une revendication légitime.

Subvention moyenne à la mission globale, selon la région. Les subventions des ressources 24/7 (500 000\$ et +) sont retirées. Les subventions régionales moyennes vont de 142 913\$ à 224 908\$, face à une moyenne nationale de 181 038\$



c. Oui, mais que faire des seuils planchers de nos cadres régionaux ?

**UNE DEMANDE DE
REHAUSSEMENT ÉLEVÉE
NE NUIT PAS À LA
RÉPUTATION DE L'ORGANISME**

Les CISSS et CIUSSS ont inscrit dans leurs cadres régionaux des seuils planchers (ou budgets de base requis) pour les groupes de leur territoire. Cependant, même s'il s'agit des mêmes termes, les seuils planchers inscrits dans les cadres régionaux désignent autre chose, puisqu'il s'agit des montants que les bailleurs de fonds régionaux se donnent comme objectif. Ce n'est pas la même chose qu'un montant optimal revendiqué. Qui plus est, les montants varient selon les régions. Ainsi, des organismes classés dans la même typologie n'auront pas le même seuil plancher d'une région à l'autre, ce qui cause des iniquités entre OCASSS semblables. Cette situation est évitée en

utilisant des seuils planchers communs.

Parce qu'ils sont basés sur des balises récemment établies et des statistiques actuelles, parce qu'ils considèrent les besoins réels de la population et non les besoins acceptés par les bailleurs de fonds régionaux, c'est tout à fait normal que les seuils planchers de la campagne CA\$\$\$H soient plus élevés que ceux que vous voyez dans vos cadres régionaux.

7. En janvier et février 2024, faites connaître vos besoins en participant à l'action On s'affirme

Au début de l'année 2024, tous les OCASSS transmettront leurs besoins par leur formulaire PSOC. La campagne CA\$\$\$H propose aux OCASSS d'affirmer publiquement leurs besoins financiers, en plus de les inscrire dans leur formulaire.



Pour ce faire, le site web de la campagne contiendra tout le matériel nécessaire pour illustrer votre besoin financier par une affichette ainsi que pour la diffuser par les médias sociaux et vers les membres de l'Assemblée nationale. Une plateforme facile d'utilisation sera mise en ligne dès le début janvier 2024 au trpocb.org/campagnecassh-onsaffirme. Nous transmettrons un message pour aviser les OCASSS qu'elle est prête à l'emploi.

Vos affichettes de revendication seront des outils précieux pour illustrer vos besoins. Notre revendication nationale sera soutenue par votre propre revendication, rendant le tout irréfutable, concret et porteur.

Que prévoit-on faire de plus avec vos affichettes?

Vos affichettes seront mises en valeur dans de nombreuses actions de la campagne *CA\$\$\$\$H* durant toute l'année. Elles seront par exemple livrées en février 2024 là où se prennent les décisions qui ont un impact sur notre quotidien : à l'Assemblée nationale et aux ministères concernés. En effet, vos regroupements provinciaux rencontreront les caucus des 4 partis le 22 février 2024. Ce sera l'occasion de faire valoir nos revendications. La mission globale des organismes et la nécessité de mieux la soutenir seront au cœur des présentations.

La pression sera maintenue sur le gouvernement tout au long de l'année, notamment lors des moments forts entourant le Budget du Québec.

D'autres actions vous seront proposées jusqu'aux élections d'octobre 2026.

Nos communautés méritent de bénéficier de notre plein soutien. Rappelons au ministère de la SSS et aux ministres qui contrôlent le budget qu'il est de leur responsabilité de répondre à nos besoins optimaux.

8. Oui à plus de financement au PSOC, mais pouvons-nous aussi améliorer le programme?

Actuellement, le MSSS indexe les subventions à la mission globale des OCASSS à partir du taux établi par le ministère des Finances, qui lui combine une projection de l'Indice des prix à la consommation (IPC) pour l'année suivante à celui de l'année écoulée. Cette façon de faire est problématique, tant par son opacité que par sa conception, basée sur des prédictions politiques d'économistes du gouvernement.

L'utilisation de cet IPC projeté est remise en question depuis plusieurs années par la campagne *CA\$\$\$\$H*. Bien que l'IPC soit une mesure utile pour indexer des salaires, il réfère au panier de consommation des ménages, donc n'est pas représentatif de la nature des dépenses d'un organisme.

Effectivement, l'IPC considère une variété de catégories de dépenses, dont l'alimentation, le logement, les dépenses courantes, les vêtements, les transports, les soins de santé et les loisirs.

N'étant pas des ménages, indexer nos subventions en fonction de l'IPC cause notre appauvrissement, l'ajustement des sommes reçues n'équivalant jamais à la hausse des coûts auxquels nous faisons face. En contexte de sous-financement, ça signifie de limiter petit à petit notre capacité d'action auprès de nos communautés.

a. Une enquête historique pour créer l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC)

La campagne *CA\$\$\$\$H*, en partenariat avec le Service aux collectivités de l'UQAM, a mené une vaste enquête de l'été 2022 à l'automne 2023, dans l'objectif de créer une méthode solide pour remplacer l'utilisation de l'IPC. 500 organismes ont contribué à l'enquête en fournissant des états financiers couvrant les trois dernières années (2019 à 2022), documentant ainsi les coûts réels assumés par les organismes. Les milliers de documents reçus ont permis à l'équipe de chercheurs de brosser un portrait fidèle des dépenses des OCASSS.

L'indexation actuelle du PSOC



UQAM | **Service aux collectivités**
Université du Québec à Montréal

L'ICFC



Pour remplacer l'usage de l'Indice des prix à la consommation, l'équipe de chercheurs souhaitait une méthode qui tiendrait compte tant de la nature que de la répartition des coûts des OCASSS et qui s'appuierait sur des statistiques solides et facilement accessibles. Les conclusions de l'enquête ont conduit à la création de l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC) composé de la manière suivante :

- 2/3 des dépenses annuelles des OCASSS étant des salaires, 2/3 de l'ICFC est constitué de la [Rémunération hebdomadaire moyenne de l'année précédente](#).
- 1/3 des dépenses annuelles des OCASSS étant des frais variés, 1/3 de l'ICFC est calculé à partir [de l'IPC de l'année précédente](#)

En revendiquant l'indexation selon l'ICFC, nous demandons au gouvernement d'indexer correctement l'enveloppe totale du PSOC mission globale et, conséquemment, chacune de vos subventions

Pour 2024, CA\$\$\$H revendique l'indexation selon l'ICFC au taux de 3,6%, selon les données disponibles au 21 novembre 2023.

L'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire est mieux adapté à la réalité des OCASSS que la méthode actuelle du ministère des Finances. Son utilisation permettra aux OCASSS de faire face à la hausse de leurs coûts de fonctionnement sans souci. Parce qu'il se base sur des données régulièrement actualisées et disponibles, l'ICFC permettra aux OCASSS d'améliorer leur capacité à prévoir leurs revenus et, donc, à organiser leur travail.

CA\$\$\$H!
POUR 2024-2025,
ÇA PREND UN TAUX DE
3,6%
SELON L'ICFC
LE MSSS VERSERA SÛREMENT MOINS

Statistiques utilisées par la campagne CA\$\$\$H pour calculer l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC) pour 2024

Québec Institut de la statistique du Québec

Statistiques L'Institut Enquêtes

Retour au document

Indicateurs mensuels - Variation en pourcentage par rapport à la période précédente, Québec et Canada

Principaux indicateurs économiques désaisonnalisés. Variation en pourcentage par rapport à la période précédente, sauf indication contraire.

Québec

Indicateurs mensuels	2022	2023		2023				
		Cumul	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre
PIB réel aux prix de base	2,6	0,5	0,1	0,0	0,0			
Exportations internationales réelles de marchandises	4,1	2,0	2,2	-3,0	7,7	-4,5	-0,9	
Importations internationales réelles de marchandises	5,7	-1,3	8,7	2,4	-5,0	5,6	-6,4	
Mises en chantier	-15,8	-31,3	-19,5	15,9	9,8	27,9	3,9	-10,7
Permis de bâtir résidentiels	-7,5	-19,2	21,5	5,2	-2,8	-6,5	9,1	
Permis de bâtir non résidentiels	5,3	4,0	48,1	30,6	-16,7	-21,8	1,2	
Ventes de biens fabriqués	16,8	0,1	-2,7	-0,6	4,1	-1,6	0,7	
Ventes en gros	6,1	16,5	2,7	-0,8	-0,2	1,4	1,1	
Ventes au détail	8,5	4,1	-1,6	1,5	1,5	-0,5		
→ Rémunération hebdomadaire moyenne, heures supplémentaires incluses	4,6	3,1	1,1	0,7	0,3	0,5		
Population active (variation en k)	49,6	112,7	-5,2	11,3	-3,1	4,8	47,4	-1,0
Emploi (variation en k)	129,7	111,2	1,6	-8,4	-8,5	14,8	38,7	-22,1
À temps plein (variation en k)	91,4	73,2	9,1	-5,2	-36,3	10,8	23,5	-34,5
À temps partiel (variation en k)	38,4	37,9	-7,6	-3,2	27,8	4,0	15,1	12,5
Taux de chômage (variation en points de %)	-1,8	-0,1	-0,1	0,4	0,1	-0,2	0,1	0,5
Taux d'activité (variation en points de %)	0,2	0,7	-0,2	0,1	-0,1	-0,1	0,5	-0,1
Taux d'emploi (variation en points de %)	1,3	0,7	0,0	-0,2	-0,3	0,1	0,4	-0,4
→ Indice des prix à la consommation, non désais. (variation annuelle en %)	0,7	4,6	4,0	3,6	3,9	4,6	4,8	4,2
Taux de change en cents des États-Unis, non désais. (variation en c)	-2,93	-3,27	-0,19	1,29	0,42	-1,52	-0,27	-0,98

Source : Données disponibles au 21 novembre 2023 sur <https://statistique.quebec.ca/fr/document/principaux-indicateurs-economiques-quebec-et-canada/tableau/indicateurs-mensuels-variation-pourcentage-par-rapport-periode-precedente-quebec-et-canada>.

Mise en garde: ce lien mène toujours vers les données à jour au moment de la consultation.

En se basant sur des statistiques irréfutables, il sera difficile de contredire la précision et la pertinence de l'ICFC. Nous ferons des représentations pour faire intégrer l'ICFC comme méthode de calcul du taux d'indexation auprès du ministère des Finances et du Conseil du Trésor, ainsi qu'auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux. Enfin, l'appréciation suscitée à l'ICFC au sein du mouvement de l'ACA augure un bel avenir à l'outil, tant pour les organismes communautaires autonomes qui en bénéficieront. À chaque fin d'automne, la campagne **CA\$\$\$H** diffusera le taux d'indexation à revendiquer pour l'année suivante.

9. En terminant

Comme vous le voyez, la campagne **CA\$\$\$H** ne manque pas d'idées ni de motivation. Les OCASSS jouent un rôle capital pour la société. Les revendications de la campagne sont là pour vous. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute demande d'information ou pour une présentation adaptée à vos besoins.



TABLE DES REGROUPEMENTS PROVINCIAUX D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES (TABLE)

1, rue Sherbrooke Est
Montréal (Qc) H2X 3V8
514 844-1309 | (cell) 438-870-3271
info@trpocb.org | cassh@trpocb.org |
www.trpocb.org/campagnecassh | www.facebook.com/CAMPAGNECASSH